

CINÉMASCOPE...

Le recul du temps permet une vue panoramique des faits, la décantation qui succède au tourbillon du quotidien dessine le relief politique et historique des événements. A notre époque marquée par l'audio-visuel les bandes d'archives peuvent procurer à cet égard de saisissants témoignages.

Les journalistes des mass-media ne manquent pas d'utiliser ces techniques pour servir les intérêts des patrons qui les rétribuent. Mais rien ne nous empêche d'imaginer le film que nous monterions au sujet du nouveau gouvernement Barre issu des élections législatives. Pour entrer d'emblée dans l'action, nous appellerions la première séquence:

Le changement

Le 24 avril le nouveau ministre de l'Economie proclame *«la libération des prix industriels»*, échelonnée en quatre étapes de juillet à décembre 1978.

Le 26 avril le conseil des ministres décide d'importantes mesures d'assainissement des entreprises nationales dont le déficit était jusqu'alors comblé par les impôts des contribuables (ce qu'une logique aussi formelle qu'erronée pourrait conduire à croire que les impôts diminueront l'an prochain). Voici donc les hausses dont la plupart prennent effet le 1er mai, le jour même de la fête des travailleurs:

- chemins de fer: 15 % (abonnements 15 à 25 %); - timbre-poste: 20 %;
- téléphone: 12 %; - charbon: 8,7 %;
- tabacs et allumettes: 15 %; - gaz et électricité: 10 %.

Les hausses de l'essence (26c. le litre), du gas-oil et du fuel sont réservées pour le 1er juin, suivies de celles du pain, du sucre et du lait.

Une seule augmentation nettement inférieure, moins de 4 %... celle du SMIC.

D'ailleurs M. Barre envisage sans crainte la répercussion des hausses sur l'indice des prix: *«Un indice fort, dit-il, n'est pas un mauvais indice quand il traduit un assainissement de l'économie»*.

Il est vrai que dans une lettre adressée aux syndicats Barre précise: *«la progression des rémunérations doit être différenciée et bénéficie en priorité aux titulaires des salaires les plus modestes et aux ouvriers, ce qui suppose un ralentissement de la progression des revenus élevés»*, ou: *«un blocage en valeur nominale»*.

Ajoutant qu'il veut: *«lier une augmentation éventuelle du pouvoir d'achat à la réalisation de nouveaux et durables progrès vers le redressement de notre situation économique»*, et encore que: *«le bon déroulement des négociations au niveau des branches (...) appelle de la part des entreprises le respect des disciplines relatives à la modération de l'évolution de l'ensemble des rémunérations»*. La lettre traite également du problème de l'emploi, elle apprend que le gouvernement a décidé de *«reconduire les principales mesures du pacte national pour l'emploi des jeunes»* (subvention pour les patrons, aucune garantie de salaire ni de maintien dans l'emploi pour les jeunes).

Deux semaines plus tard on annonçait les réductions d'horaires aux Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire, et les 1.500 licenciements chez Boussac dans l'Est.

Mais chacun sait qu'il s'agit du *«changement, dans la continuité»*. La seconde séquence aurait pour décor un perron à larges marches surmonté d'une porte majestueuse gardée par un huissier en tenue officielle, elle s'intitulerait:

La décrispation

Ce document a la particularité de pouvoir être projeté en surimpression avec la première partie car,

aussi surprenant que cela puisse paraître, les faits se déroulent simultanément. Il y aurait même intérêt à lui garder le rythme accéléré des vieilles bandes d'archives si l'on veut faire défiler à temps tous les personnages qui se précipitent devant cette porte.

On commence par un habitué, A. Bergeron: aucun cri d'indignation, aucune accusation pour cette visite à l'Elysée qui, quelques jours avant les législatives, eût été stigmatisée comme une trahison!

Le lendemain, 24 mars, c'était le tour d'E. Maire, précédant de quelques jours G. Séguy.

La semaine suivante, F. Mitterrand, à sa sortie de l'Elysée lisait dans une déclaration solennelle: *«A la majorité de gouverner, à l'opposition d'exercer son droit de critiques et de propositions, mais à l'une et l'autre de respecter ce qu'ensemble elles représentent: je veux parler de la communauté nationale»*.

Le 30, G. Marchais s'entretenait avec le chef de l'Etat pendant une heure au cours de laquelle il rappela: *«Il faut assurer la participation des travailleurs et des citoyens à l'exercice des responsabilités à tous les niveaux, dans l'entreprise, la cité, la région»*.

Le décor peut rester le même pour l'acte suivant qui se déroule chez R. Barre à Matignon. Là aussi c'est Bergeron qui ouvre le défilé, exposant en neuf points les revendications de Force Ouvrière. Il faut dire que les déclarations restent très réservées de part et d'autre à l'issue de cet entretien. Beaucoup plus chaleureux furent les propos qualifiant l'entrevue d'E. Maire avec le premier ministre, le 14 avril: *«Un très bon climat... dans un esprit de recherche mutuelle de solutions constructives»* dit-on dans l'entourage du ministre. *«Nous avons eu une discussion véritablement approfondie avec le premier ministre... nous avons constaté une entrée dans la discussion et une attitude de recherche de procédures acceptables»*, affirme E. Maire qui demande au nom de la C.F.D.T. une *«modification de la loi du 11 février 1950 sur les conventions collectives»*.

Après A. Henry qui considère comme *«positive»* sa rencontre avec Barre, c'est Séguy qui, le 25 avril, s'assied à la table de Matignon: *«Nous ne sommes pas venus ici pour connaître les intentions du premier ministre en matière syndicale. Nous les connaissons depuis son discours à l'Assemblée et elles sont, grosso modo, les mêmes qu'avant»*, déclara Séguy aux journalistes, sans expliquer pour autant ce qui faisait courir le secrétaire de la C.G.T. à Matignon ce jour-là.

On pourrait continuer avec les audiences chez F. Ceyrac où Bergeron reçu le matin évite de justesse Séguy reçu l'après-midi. (Ils finiront toutefois par se rencontrer dans les studios de TF1).

Mais c'est au ministère de l'Education que la décrispation connaît son plus grand succès.

Le 30 mars à Vannes, A. Henry avait déclaré devant le congrès des professeurs d'Ecole Normale: *«le maintien du ministre Haby signifierait le blocage plus que l'ouverture»*.

Qu'à cela ne tienne! Le nouveau gouvernement Barre offrait à A. Henry un ministre ouvert, l'homme des patrons, fervent partisan de la subordination de l'Ecole à l'Economie. Et le 17 avril A. Henry qualifiait *«d'intéressant et d'encourageant»* son entretien avec Beullac, qui le lendemain à Limoges mettait l'accent sur *«la déconcentration»*. Bravo, répondit Henry: *«il s'agit des thèmes que nous avons développés lors de notre entretien... Nous avons insisté sur la nécessité d'une conception nouvelle de la décentralisation. Les propos de M. Beullac sont encourageants, importants»*.

Quant aux fédérations de parents d'élèves on se demande ce qui sépare désormais la fédération Lagarde qui entend dans les propos de Beullac *«le langage de la vérité et de la responsabilité»* et la fédération Cornec qui voit en Beullac: *«un homme de dialogue convaincu de l'importance des corps intermédiaires comme la F.C.P.E.»*, M. Cornec précisant: *«la réforme Haby exigera des aménagements sur lesquels la F.C.P.E. veut formuler ses propositions... nous sommes des personnes réalistes»*.

On se demande même si le terrain n'est pas mûr pour réaliser une Fédération unie des parents d'élèves.

Paris vaut bien une petite messe: comme preuve de bonne volonté et de réalisme Beullac supprime le *«dossier scolaire»*. Par contre, au cours de ces entretiens décripés personne ne remet en cause le principe des Conseils d'école, institution néo-corporatiste et pièce maîtresse de la réforme Haby, dont G. Georges, au nom du S.N.I., demandait le fonctionnement pendant les heures de classe, lors de sa rencontre avec le ministre.

On ne saurait terminer cette séquence sur la décrispation sans évoquer les joyeux préparatifs d'un jeune parlementaire du P.S. qui s'appête à accompagner son président de la République à l'O.N.U. Non, J.-P. Cot ne s'écriera pas *«le capitalisme (de l'Ouest et de l'Est) porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage»*, d'abord parce qu'il imagine que ce sont là des formules dépassées, évitant d'attarder trop longtemps

son regard sur l'Afrique, ensuite parce qu'il suffit déjà à J.-P. Cot d'accompagner le président, il serait malséant de répondre à cette faveur par un affront.

Décidément Giscard d'Estaing et R. Barre, sans oublier tous les autres, auront bien œuvré dans «*la mission de préparer la voie d'une large union nationale*».

Pour rester dans le domaine du 7ème art la séquence suivante aurait pour titre:

L'eurovision

Sur un fond de toile vieux-rose, les quatre drapeaux nationaux du Portugal, du royaume d'Espagne, de l'Italie et de la France, avec les noms de Cunhal, Carrillo, Berlinger et Marchais représentant dans leurs pays respectifs ce qu'il est convenu d'appeler «*l'euro-communisme*».

Le premier coopère à la réalisation du sévère plan d'austérité qui s'abat sur les travailleurs portugais, le second en Espagne participe à l'application du pacte de *La Moncloa*, véritable machine de guerre contre les ouvriers espagnols. En Italie, Berlinger au nom du «*compromis historique*» s'intègre à la majorité gouvernementale qui s'attaque à tous les acquis de la classe ouvrière italienne. En France, Marchais, après avoir cassé l'union de la gauche au nom de «*l'union du peuple de France*», va demander à Giscard d'Estaing «*d'assurer la participation des travailleurs à l'exercice des responsabilités dans l'entreprise*», c'est-à-dire d'accélérer la mise en place de structures néo-corporatistes.

Mais à ces manifestations de «*l'eurocommunisme*» au niveau parlementaire, correspond une politique syndicale que G. Séguy vient de baptiser «*l'euro-syndicalisme*».

En effet, ce sont les *Commissions Ouvrières* qui, en Espagne ont animé les élections aux nouveaux Comités d'Entreprise destinés à supplanter les syndicats pour faire appliquer le pacte de La Moncloa, et que la C.N.T. a été seule à boycotter.

En Italie, B. Trentin à la fois membre du P.C.I. et secrétaire de la C.G.I.L. milite pour: «*la «gestion corporative» de l'Etat sur la base d'une concertation triangulaire entre patronat, mouvement syndical et exécutif étatique. L'objectif est de mettre les institutions traditionnelles devant le fait accompli*». (*Tribune Socialiste* du 16 juillet 1977).

En France c'est Séguy qui aura mission de réaliser sa part «d'euro-syndicalisme» ainsi qu'il l'annonçait fin avril au congrès de la F.S.M. à Prague: «*Nous avons beaucoup réfléchi (...) par rapport aux responsabilités qui nous incombent dans notre propre activité syndicale internationale, dans le cadre de l'Europe occidentale et au niveau des problèmes particuliers de l'Europe du Sud auxquels sont confrontés les syndicats, c'est-à-dire au processus unitaire régional qui a pris, ces dernières années, une dimension considérable, réduisant d'autant celle des centrales internationales existantes*». On sait que la C.G.I.L., dirigée par le P.C.I., a quitté la F.S.M. pour s'intégrer à la C.E.S. (*Confédération Européenne des Syndicats*), et qu'elle participait aux côtés de la C.F.D.T. et de Force Ouvrière à la «*Journée européenne contre le chômage*». En Espagne les *Commissions Ouvrières «euro-syndicalistes*», qui ne demandent pas leur adhésion à la F.S.M., manifestaient également ce jour-là avec l'U.G.T. Et Camacho, dirigeant des *Commissions Ouvrières*, déclarait que: «*les grandes organisations syndicales, nées au lendemain de la guerre ne correspondaient plus aux nécessités de l'heure, alors que les organisations régionales continentales étaient mieux adaptées*» («*Monde*» du 19 avril). Pour terminer notre court métrage, nous nous garderons de céder au sensationnel en exagérant la portée d'une poignée de main entre Bergeron et Séguy dans les coulises de T.F.1. Nous laisserons plutôt les spectateurs partir la tête lourde de questions, comme après les films à thèse.

Serge MAHE.

LES FONDS DU P. C. F. (note inédite de Charles LEVINSON)

La dialectique monétaire du parti communiste français consiste à condamner politiquement et à spéculer dans la pratique.

Charles Levinson, auteur du récent best-seller international «*Vodka-Cola*» et Secrétaire Général de la *Fédération Internationale des Syndicats de Travailleurs de la Chimie, de l'Energie et des Industries Diverses* enquête sur les activités clandestines des «*Gnomes de Moscou*».

Au cours du récent fléchissement de la valeur du franc français, le parti communiste français a essayé, comme d'habitude, de s'attribuer à grand bruit le monopole vertueux de l'indignation publique que suscitent les activités de spéculateurs monétaires réactionnaires, plus particulièrement celles des sociétés multinationales. Lors de ses passages à la radio et à la télévision, Georges Marchais a accusé des «spéculateurs» sombres et anonymes d'être les saboteurs de la droite qui sapent la monnaie française et l'économie française. Telle est la face publique vertueuse que le P.C.F. cherche à présenter à l'électorat.

Un examen minutieux des réalités des opérations financières privées révèle cependant des tractations spéculatives entre des agences du parti communiste français et ses partenaires du secteur bancaire et du milieu des affaires; ces tractations sont aussi tortueuses et aussi étendues que celles auxquelles se livrent les cibles plus traditionnelles de la rhétorique de M. Marchais en ce qui concerne la Bourse de Paris ou le Quai d'Orsay.

Spéculateurs - petits et grands:

Les «spéculateurs» sur lesquels le courroux du parti communiste est plus particulièrement dirigé sortent tout droit de l'histoire du folklore idéologique. Les individus coupables sont dépeints comme des ladres au visage émacié grossis par des ceintures bourrées d'argent ou des femmes fatales aux seins gonflés à des proportions de matrones par des soutien-gorge farcis de francs. Une véritable armée de Français et de Françaises volumineux, difformes et traîtres qui traversent péniblement la frontière suisse ou qui se hâtent vers Genève et Zurich dans des Citroën à suspension abaissée dont les châssis sont en or des plus purs. Il ne fait pas de doute que le transfert direct de monnaie négociable intervient dans une mesure limitée. On dit que des courtiers marrons ont récemment accru leur commission de 15% à 20% pour arranger le transfert personnel de francs hors de France afin de les convertir en francs suisses dans un compte numéroté en Suisse. Mais ces activités ne représentent qu'un pourcentage minime du flux de fonds transférés engendré par les sophistications du monde financier, au premier rang desquelles se trouvent les «banques rouges» qui offrent leurs services au parti communiste et à leurs correspondants détenus par les Soviétiques.

La grande masse de ce commerce monétaire néfaste pour l'économie intervient par les circuits bancaires officiellement établis qui emploient des filiales moins officielles mais certainement d'un grand usage pour écouler les bénéfiques. A ce niveau, les spéculateurs opèrent à l'intérieur d'un vaste réseau d'établissements bancaires internationaux qui sont liés aux départements de gestion des fonds des sociétés multinationales. Les deux traits prédominants de ce monde crépusculaire sont: le marché «euro-dollar» ou «euro-monnaie» et le réseau de paradis fiscaux par l'intermédiaire duquel le système bancaire effectue ses transferts monétaires clandestins.

Le «marché euro-dollar»:

D'après l'estimation la plus récente de la valeur du marché euro-dollar, ce «pool de capitaux vagabonds» se chiffrerait à plus de 500 milliards de dollars. Il comprend essentiellement des fonds privés et des pétrodollars arabes qui échappent totalement à l'orientation ou au contrôle des administrations publiques, mais il englobe aussi une portion des réserves des banques nationales elles-mêmes, qui n'ont montré aucune répugnance à utiliser le marché euro-dollar à des fins de profit et de spéculation au détriment de leurs voisins. Sur ce marché, d'énormes quantités de fonds peuvent être achetés à «terme» (ou à l'avance) par des sociétés disposant des liquidités nécessaires ou par leurs agents et être remis à des dates ultérieures ou à des dates fixées, et à des taux de spéculation variables, en des monnaies fortes comme le franc suisse, le D-mark, et depuis peu la livre sterling, en contrepartie de monnaies fléchissantes.

Ces achats à terme ou ces « contreparties » interviennent invariablement non pas par le transport massif de billets de grande valeur ou d'or en barre, mais au moyen de simples directives données par téléphone ou par télex. Pour les responsables de la gestion des fonds de grandes entreprises françaises comme Renault ou Michelin ou les nombreuses entreprises commerciales associées au parti communiste français, comme le groupe Doumeng, il est très facile d'acheter des monnaies fortes à crédit en pariant sur (et par conséquent en activant) le futur déclin du franc français. En fait, il s'agit d'une procédure systématique qui existe dans toutes les grandes sociétés internationales au moyen de laquelle les avoirs en liquidités et les réserves accumulées sont sauvegardés et protégés contre la dépréciation résultant de la dévaluation monétaire par l'achat de contre-parties en monnaies plus fortes. Les responsables qui gèrent les ressources financières considérables du parti communiste français connaissent le fonctionnement de ce système par leur propre participation profonde et directe à ce système.

Paradis fiscaux:

S'il y a jamais eu des «gnomes» à Zurich, ils ont été depuis longtemps foulés aux pieds par les géants avides des affaires internationales, puisque les sociétés multinationales ont systématiquement établi des ramifications financières et des sociétés holding en Suisse et dans beaucoup d'autres pays paradis fiscaux, il n'y a pratiquement pas une banque française importante qui n'ait pas une succursale ou une filiale en

Suisse dans le but exprès d'offrir à ses clients les avantages fiscaux et l'anonymat du système bancaire suisse. Cela vaut pour chacune des banques nationalisées ainsi que pour les grandes banques privées. Il y a maintenant plus de soixante pays à côté de la Suisse qui offrent des facilités de paradis fiscal à des fins diverses.

Le terme «paradis fiscal» évoque l'image d'une île exotique noyée de soleil comme les îles Caïmans, les Nouvelles-Hébrides ou les Iles Vierges britanniques. Mais l'objectif plus pratique de ces centres est révélé par les noms des paradis strictement fonctionnels du Golfe Persique - Koweït, Dubaï et Qatar - les connaissances techniques et la respectabilité établies du Luxembourg, du Liechtenstein ou des Iles Anglo-normandes; et la situation géographique stratégique de Panama, de Malte, de Hong-Kong, de Monaco, de l'île de Man et de l'Etat de Delaware aux Etats-Unis. Les sociétés holding ou les intermédiaires bancaires établis dans ces zones peuvent être utilisés pour soustraire à l'impôt les dividendes ou les gains résultant de la spéculation fiscale. La société holding peut aussi jouer le rôle d'une «table tournante» pour les capitaux en réinvestissant les fonds accumulés de façon à ce qu'ils rapportent un revenu exempt d'impôt tout en permettant aux vérificateurs des comptes de déduire du revenu imposable en France l'intérêt sur prêts versé à leurs propres sociétés holding dans les paradis fiscaux. De cette façon, un gérant de fonds habile peut obtenir trois avantages au prix d'un seul coup spéculateur contre le franc. On trouve la plupart des banques françaises dans plusieurs de ces paradis fiscaux. Dans le monde réel des activités bancaires et des finances internationales, le marché «eurodollar» ou «euro-monnaie» (où le franc suisse et le mark allemand sont en train de devenir une solution de rechange solide au dollar) dépend du déploiement des paradis fiscaux pour maximiser les gains.

Complicité communiste:

La plus grande banque étrangère ayant des activités en France est la *Banque Commerciale pour l'Europe du Nord* (BCEN). Par ses avoirs et son rayon d'action, elle a une avance considérable sur les filiales de grandes banques américaines comme Morgan Guaranty Trust, Chase Manhattan et Citicorp, avec un chiffre d'affaires de plus de 13 milliards de francs. Cette banque est détenue pour un tiers par la *Banque d'Etat de l'U.R.S.S.* (Gosbank), tandis que les deux autres tiers sont détenus par la *Banque pour le Commerce Extérieur de l'U.R.S.S.* (Vnechtorgbak). Cette banque contrôlée par les Soviétiques est le dépositaire et l'agent traditionnel du parti communiste français et du syndicat qui dépend de lui, la C.G.T., bien que des tentatives aient été faites récemment pour voiler cette relation. Une tentative de camouflage notable a été le transfert en 1973 de quelque 3,3 milliards de francs de la *Société de Banque et de Participation*, dont le directeur, M. Max de Boyssons, est un cousin du Président de la B.C.E.N. (M. Guy de Boyssons, évidemment membre du P.C.F., bien qu'il ait à ses côtés au conseil de direction trois citoyens soviétiques). La B.C.E.N. reçoit 80%-90% des fonds de la C.G.T., la dîme obligatoire des députés et des sénateurs du P.C.F. (qui est «retenue à la source» par la Chambre et le Sénat et versée directement au compte du parti auprès de cette banque soviétique; par ailleurs, ce qui est extrêmement important, les comptes d'exploitation d'un bon nombre des quelque 300 sociétés commerciales du parti, y compris ceux de SORICE (Société Industrielle et Commerciale), de CIFAL (une Société holding pour le commerce import-export), de COFROSID (ingénierie). Transtour (voyages, transport et tourisme), d'un grand nombre de maisons d'édition détenues par le parti (Editions Sociales, Editions Vaillant, CDCP, Editions de la Nouvelle Critique, etc.), et du réseau de plus de 50 sociétés commerciales appartenant au groupe Doumeng. La plupart de ces sociétés se spécialisent dans la promotion des échanges Est-Ouest et ce qui est particulièrement frappant dans leurs comptes publiés c'est la dimension de leurs «frais généraux», qui sont assez démesurément importants pour absorber des coûts substantiels et des versements de nature non-dévoilés. Un grand nombre de tractations intervenant par le truchement de la BCEN sont acheminées vers une banque soviétique sœur à Zurich, en Suisse, la Banque Commerciale Wochkod, dont elles sortent bien «blanchies». D'autres banques détenues par les Soviétiques dont les activités sont intégrées au cœur financier du capitalisme occidental sont la Banque Narodny à Londres, la Banque Est-Ouest à Francfort, la Banque Russo-Iranienne à Téhéran, la Banque du Danube à Vienne et la United Bank au Luxembourg.

Communo - capitalisme:

Les camarades banquiers n'agissent pas seulement à l'unisson avec le réseau international de la spéculation monétaire - ils en ont conçu une grande partie. La BCEN, en coopération avec sa sœur la Moscow Narodny Bank, a été le fondateur du système de prêts euro-dollar, que la communauté financière reconnaissante a ainsi dénommé d'après le code télégraphique de la BCEN - «Eurobank». Ce pool de «capitaux vagabonds» a été une source pour la globalisation des activités commerciales et la dégradation des systèmes monétaires nationaux, avec les banques soviétiques et les banques contrôlées par le parti communiste qui boursicotaient avec zèle dans ses profondeurs fuligineuses. Le pouvoir de décisions étant centralisé au sein de la Gosbank (la banque centrale de l'U.R.S.S.), ces filiales agissent de concert pour coordonner leurs incursions spéculatives contre les monnaies capitalistes et pour offrir des services de paradis fiscal à leurs clients, tant communistes que capitalistes. La Moscow Narodny Bank, par exemple, a subi des pertes considérables dans le cadre d'un certain nombre de transactions et de prêts extrêmement

risqués qui ont été alimentés par ses établissements à Londres, à Hong-Kong et à Singapour.

Les banques de Moscou et leurs clients du parti communiste ne jouent pas seulement pour leur propre profit toute l'octave de ce que le P.C.F. condamne publiquement comme une «spéculation capitaliste» et une «perfidie nationale»; leurs connaissances techniques sont maintenant si bien reconnues par les barons du capitalisme qu'elles ont pu faire œuvre de pionnier en lançant de nouvelles formes d'exploitation financière pour le compte des grandes entreprises multinationales. L'expansion de sociétés de leasing communes Est-Ouest, par exemple, soulève des questions théoriques et idéologiques très intéressantes. Une de ces sociétés est Promalease, fondée à Paris par le Crédit Lyonnais, une banque détenue par l'Etat conjointement avec la BCEN. La technique de leasing consiste simplement à louer la technologie moderne de gros clients multinationaux comme IBM, ITT, etc. à des pays de l'Europe de l'Est en contre-partie de marchandises offertes à bon compte pour le dumping sur les marchés occidentaux, ce qui permet de réaliser de beaux bénéfices. La propriété de l'usine louée reste entre les mains de la société occidentale et de ses partenaires bancaires, ce qui représente par conséquent une nouvelle forme de propriété capitaliste au sein de l'économie socialiste. Un bel arrangement communo-capitaliste.

La moralité de l'hypocrisie Vodka-Cola:

C'est bien entendu devenu une tradition triviale que de désigner le compte numéroté suisse comme le mal caché derrière les crises monétaires et la spéculation. Il ne fait aucun doute que les connaissances spécialisées acquises au fil des ans et l'emplacement géographique des banques suisses font d'elles des comptoirs monétaires naturels. Mais des tractations de ce genre requièrent au moins deux parties et la banque suisse sûre n'est qu'un intermédiaire dans la transaction. La censure morale devrait plutôt être dirigée sur ceux qui prétendent décrier la spéculation en tant que pratique de capitalistes corrompus, alors qu'ils tirent secrètement le plus grand profit de telles activités en créant les agences les plus détournées et les plus destructrices. Le parti communiste français est au premier rang de cette bande de sophistiqués en raison de ses liens directs et subsidiaires avec la principale banque participante, la *Banque (soviétique) Commerciale pour l'Europe du Nord*. Le P.C.F. et ses bailleurs de fonds, comme Jean-Baptiste Doumeng - «*Je suis le plus riche des communistes du monde*» - ont de toute évidence subordonné la lutte historique contre le capitalisme spéculateur à l'activité très pratique de la protection des bénéfices du parti - au moyen de la spéculation capitaliste contre le franc, bien entendu!

Charles LEVINSON.

ESPAGNE...

Deux textes significatifs: l'un montre l'authenticité syndicale de la C.N.T. qui défend les intérêts des travailleurs en essayant d'obtenir une convention collective dans la métallurgie, l'autre montre comment la «démocratie» espagnole, soutenue par les partis de gauche, a engagé la répression en assimilant à des terroristes armés les militants de la C.N.T., seule organisation syndicale qui combatte le pacte social de la Moncloa et boycotte les nouveaux comités d'entreprise corporatistes.

Pour une convention dans la métallurgie à Barcelone

Extrait du journal «METAL» de la Fédération C.N.T. Métallurgie de Barcelone

A la veille de la négociation de la convention provinciale de la Métallurgie nous nous posons tous une foule de questions. Que vont faire les grandes entreprises? Quelle sera l'attitude des autres centrales syndicales? Qu'advient-il des entreprises en crise? et beaucoup, beaucoup d'autres incertitudes.

Mais la question clé est celle-ci: aurons-nous la force de briser le Pacte de la Moncloa?

Nous savons tous que le pacte social dissimulé sous le nom de pacte de la Moncloa suppose le blocage des salaires mais il nous faut savoir qu'il suppose aussi:

- qu'on ne pourra négocier la réduction des horaires de travail, ni l'âge de la retraite, ni rien qui puisse réduire la productivité car elle doit être maintenue au niveau de l'an dernier;
- que dorénavant seront annulées les revisions périodiques des salaires (trimestrielles, semestrielles);
- que l'on va bloquer tout progrès social;
- que les entreprises ont tout pouvoir pour signer des contrats éventuels sans aucune restriction;

- que nous serons continuellement sous la menace du libre licenciement.

Et que le pacte de la Moncloa n'est pas un simple blocage des salaires mais un plan global qui permet au Capital de se restructurer, en accumulant des capitaux, en fermant des usines et en augmentant la productivité dans d'autres et finalement, de sortir de la crise économique plus fort et mieux organisé qu'en y entrant.

Bien sûr le pacte social ne pourrait aboutir sans l'appui inconditionnel des partis politiques et des syndicats sous leur tutelle.

...Ils vont nous faire croire que le Pacte de la Moncloa est un moindre mal quand en réalité c'est le pire des maux pour les travailleurs; de même, au lieu de défendre les intérêts des travailleurs, c'est le pire des maux pour les organisations syndicales, d'aider le capital à sortir de la crise alors que nous sommes plongés de plus en plus dans l'exploitation.

Devant cette perspective, l'attitude de la C.N.T. est de défendre par la lutte les quatre objectifs qui, lors de l'élaboration de notre plateforme de revendications nous sont apparus les plus importants:

- 1- contre la tentative de construire un nouveau syndicat vertical et jaune au moyen des élections syndicales (1): Défendre la liberté syndicale d'organisation et de lutte à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise;
- 2- Contre les plafonds salariaux: exiger des augmentations linéaires et un salaire net;
- 3- Contre le blocage des améliorations sociales, lutter pour que les revendications sociales ne soient pas dans la plate-forme pour mention mais avec la même importance que les autres;
- 4- Contre le chômage et la fermeture des usines.

...Au cours de la négociation de la convention va surgir une série de problèmes auxquels la C.N.T. doit donner une réponse unifiée.

- Comment doit être formée la Commission de délibération. L'avis du syndicat est que la commission soit formée par les représentants des centrales syndicales et que si il y a grève, elle soit contrôlée par le Comité de grève (formé par les délégués des entreprises en grève). Pour mettre en pratique cette décision il faut discuter à chaque instant la situation concrète.

- Comment réaliser l'unité d'action avec les autres centrales syndicales et quel rôle vont jouer les assemblées de travailleurs, etc...

C'est dans ces moments de lutte que le syndicat a le plus de raison d'être l'organisation qui nous permette de défendre nos intérêts.

Pour la Métallurgie le moment de la lutte approche. C'est pourquoi c'est maintenant plus que jamais que nous devons militer au syndicat (assemblées d'adhérents, de délégués), car la C.N.T. sera lors de cette convention ce que nous en ferons par notre travail quotidien.

Répression contre la C.N.T. et les libertaires espagnols

Barcelone 30 janvier 1977: On arrête, au cours d'un spectaculaire déploiement policier, 50 anarchistes accusés de vouloir reconstruire la F.A.I.

Ce devait être la forme qu'allait adopter la répression contre le mouvement libertaire ultérieurement. Ces arrestations, ainsi que d'autres effectuées à Murcie peu après, signifiaient entre autres choses le début d'un contrôle policier systématique de divers mouvements dont on ne pouvait espérer l'intégration, dans l'espoir de les liquider en temps voulu. C'était le prélude de ce qu'allait être la répression «démocratique». Reconstruire la C.N.T. n'était plus un délit; mais il était interdit en échange de mettre en pratique son orientation combative.

A partir de cet épisode la répression contre le mouvement libertaire et la C.N.T. n'allait plus cesser. Au moment où l'on veut dompter la classe ouvrière grâce aux syndicats intégrés et aux partis de «gauche» - on ne peut tolérer que dans certaines limites l'existence de mouvements qui repoussent la collaboration de

(1) Elections aux nouveaux *Comités d'entreprise* auxquelles ont participé les C.O. et l'U.G.T.

classe. Mettre des révolutionnaires en prison est un des moyens destinés à consolider leur «démocratie».

En conséquence: les détentions de libertaires et de membres de la C.N.T. en grève commencent à entrer dans les mœurs.

Le sommet de l'escalade provocation-répression fut la ténébreuse affaire «Scala» qui eut lieu juste à la fin de la manifestation massive de la C.N.T. contre le pacte de la Moncloa et les «élections syndicales». Vers cette date cinq camarades accusés de terrorisme étaient également arrêtés à Valence.

Fin janvier-début février de cette année, au cours d'une impressionnante opération de la garde civile on arrête en Catalogne quatorze libertaires. Qui sont-ils? des autonomes, des militants de la C.N.T., des sympathisants, anarchistes français, des amis et quelques anciens exilés. On voit clairement la nouvelle stratégie policière montée pour «révéler» l'existence de groupes «armés» à l'intérieur de la C.N.T., le complot de «l'internationale terroriste libertaire», etc., en incluant des camarades français et en arrêtant simultanément huit membres d'un groupe «autonome» à Madrid. Tout était bien organisé.

Pour continuer cette série d'arrestations pour «terrorisme» le 30 mars à Hospitalet c'était le tour de neuf anarchistes accusés du mitraillage d'une caserne de la Garde civile. A la même époque on arrête dix autres camarades en Andalousie.

21 avril: arrestation de sept travailleurs de la SEAT présumés membres d'un groupe armé. Enfin, à l'occasion du 1er mai dix-neuf membres de la C.N.T. sont arrêtés à Valladolid, accusés de détention d'armes tandis que la presse accuse les militants de la C.N.T. d'avoir causé des «incidents» partout où il y en eut.

De même, tandis que les autres centrales syndicales traitaient avec les patrons, les membres de piquets de grève étaient gardés à vue et la C.N.T. demeurait «centrale belligérante» pendant les dernières négociations des conventions Transports et Arts graphiques, en Catalogne. Ceci n'est pas une simple anecdote mais peut devenir monnaie courante pendant les luttes ouvrières qui se déclareront à l'avenir.

Nous pensons que cela ne s'arrêtera pas là et que la situation actuelle n'est que transitoire, que la répression contre le mouvement libertaire et la C.N.T. s'intensifiera en se perfectionnant et que le pouvoir emploiera tous les moyens à sa portée pour nous discréditer.

Comité de défense des libertaires emprisonnés.

Journées Internationales contre la répression en Espagne

L'action est engagée (on a formé divers collectifs de travail, propagande, cinéma, musique, débats, coordination, etc.). La date retenue pour la manifestation est le 1er et 2 juillet. Nous espérons que tous ceux qui sont intéressés à collaborer ou recevoir davantage de renseignements se mettront en contact avec le comité antirépression de la région d'Osona (2). Vous pouvez vous adresser aux sièges de la C.N.T. de:

- Manileu c/ del Pont 73 BAIXOS.
- Vie c/ NOU, 54.
- Torello c/ ROCAPREVERA, 13.

En ce moment, suite à la répression de l'Etat, il y a environ 70 libertaires détenus en Espagne.

L'Union des Travailleurs espérantistes des pays de langue française (S.A.T. - Amikaro) offre la possibilité d'étudier l'Espéranto par correspondance, s'adresser à:

S.A.T. - Amikaro 67, avenue Gambetta 75020 PARIS.

(2) Ou avec «L'Anarcho-Syndicaliste».

CENT FOIS SUR LE MÉTIER...

On nous reproche, paraît-il, de ne voir dans la C.F.D.T. qu'un «paravent à curés». Outre que cette appréciation est fautive parce que beaucoup trop schématique, ne le serait-elle pas volontairement? pour éviter d'entrer de plain-pied dans le débat et continuer ainsi à masquer les évidences?

Comme cela n'est pas certain, nous n'intenterons aucun procès d'intention, nous observerons seulement le refus - en se planquant derrière le paravent de la polémique - de critiquer en profondeur une argumentation étayée (1).

Nous n'avons jamais écrit que la C.F.D.T. est un paravent à curés, mais plutôt que son existence est expliquée par son rôle et qu'elle a pour rôle de détourner le mouvement ouvrier de ses objectifs en «greffant» sur lui (pour reprendre les propres termes de Maire et Julliard) une idéologie - le christianisme - qui lui est extérieure et antagoniste. C'est moins grotesque et certainement plus dangereux.

On pourrait prendre facilement le parti de rire de ce qu'écrivait l'obscur Emile Hureau dans *Le Populaire du Loiret* du 2 mai 1908: «*On sait que la loi de séparation (2) a tout de même eu comme résultat de séparer, chez nous, le parti catholique en deux: la droite et la gauche...*

Nous n'avons pas à prendre parti.

Cependant les premiers n'offraient aucun danger social: leur mise en bouillie n'étant qu'une affaire de temps, et nous étions heureux de voir le pape de leur côté, en apparence au moins - car l'encyclique contre les modernistes n'est qu'un colossal bluff.

Avec les seconds, au contraire, c'est le problème religieux se prolongeant, s'infiltrant sous de nouvelles formes dans un mécanisme dont on voulait l'exclure...

Ce n'est pas un danger encore immédiat; c'est pourquoi on y est indifférent d'ailleurs. Mais c'est un danger à venir dont le plan se dessine et dont la première étape est "Le Sillon".

Et puisque les syndicats ont déjà ouvert la porte à Marc Sangnier, le clergé entier ne tardera pas à passer par cette ouverture.

Marc Sangnier (le Sillon) est le coup de sonde qui prépare l'entrée des modernistes et de la calotte - sous une peau neuve dans le parti ouvrier d'où nous pensions l'avoir exclue» (3).

Hureau était un hervéiste dont le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* perd la trace après 1912. Sans doute a-t-il basculé avec Hervé dans le superpatriotisme en août 1914 et s'est-il alors retrouvé aux côtés de ceux qu'il dénonçait quelques années plus tôt.

Pourtant l'essentiel de son propos n'est infirmé aujourd'hui ni par le marxiste Poulat: «*La démocratie chrétienne en Italie, c'est une longue histoire et une histoire agitée. Comme en Belgique, comme en France, elle perce au sein de la génération catholique qui entend faire de l'encyclique Rerum Novarum (1891) la charte - la Magna Charta - de son action et la base de son programme. Elle ne naît pas ex-nihilo, mais sur la lancée du grand mouvement catholique qui, dans les différents pays d'Europe, avec des fortunes diverses, vise à refaire chrétienne la société moderne issue du bouleversement révolutionnaire.*

*Impossible d'en douter, malgré tous les arrangements postérieurs de l'histoire: au départ, la démocratie chrétienne se présente bien, au sens fort du mot, comme un mouvement de réaction en même temps qu'un mouvement de conquête» (4), ni même par les chrétiens Puvion et Van Eersel: «*Les difficultés que rencontrent toutes les Eglises d'Occident ne sont que le remous, à la surface de l'histoire, de cette lutte profonde pour la réincarnation du christianisme dans les temps nouveaux» (5).**

Ce serait une erreur grave de se laisser tromper par les remous superficiels, de vouloir y voir les prémices de l'effondrement du christianisme: «*...les croyants doivent accepter de perdre leur religion, telle qu'elle était pour eux. Non de n'importe quelle façon: mais pour qu'elle disparaisse en ce qui l'effectue» (6).* Alors, tel le phénix...

De Lamennais à ses successeurs diversifiés d'aujourd'hui, les étapes essentielles sont bien connues, le

(1) *Les Envahisseurs*, «L'Anarcho-Syndicaliste», n° 9 à 15, octobre 1976 à avril 1977.

(2) ...de l'Eglise et de l'Etat...

(3) Emile Hureau, «*Les jésuites, la classe ouvrière et la révolution*», Jules Rousset, éd., Paris 1912, p. 5 et 6.

(4) Emile Poulat, «*Droite, gauche et originalité de la démocratie chrétienne*», La Pensée, n° 197, janvier-février 1978, p. 5 et 6.

(5) Jean Puyon et Patrice VanEersel, «*Voyage à l'intérieur de l'Eglise catholique*», Stock, éd., Paris 1977, p. 460.

contenu du «projet» est limpide, la logique transparente. Il suffit de chercher, de lancer le filet pour récolter chaque fois de nouvelles évidences.

Partout et en toutes circonstances, avec foi, persévérance, ténacité et parfois héroïsme, les petits soldats de Jésus-Christ font leur travail quotidien, poussent leurs pions, occupent le terrain. En pratiquant, avec intelligence et souplesse, la division du travail comme cela apparaît clairement dans ce texte du cardinal Liénart justifiant l'attitude de l'Eglise française pendant l'occupation:

«Cette guerre, tout le monde en convient, n'était pas une guerre comme les autres. Parce qu'elle était hitlérienne, elle ne menaçait pas seulement l'indépendance des Etats, mais aussi l'avenir spirituel du monde chrétien. Il ne suffisait donc pas de résister les armes à la main, pour sauvegarder notre indépendance nationale, il fallait encore soutenir la lutte sur le plan spirituel et moral. Comment ferait-on grief à l'Eglise de France d'avoir mené de préférence sa résistance sur ce second terrain, alors qu'il est essentiellement le sien?...

Nous avons même réussi à donner à notre Action catholique une ampleur qu'elle n'avait auparavant jamais atteinte. Elle s'est exercée jusqu'en Allemagne parmi nos prisonniers et nos travailleurs, et sa force conquérante a plus fait que tout le reste pour sauver du nazisme l'avenir spirituel du monde chrétien» (7).

Ils savent mener de préférence les combats les plus importants pour eux. Ils ont raison et nous aurions tort de ne pas savoir mener de préférence les combats les plus importants pour nous.

Avec l'immense majorité de ses cadres issue de l'Action catholique, la C.F.D.T. ne peut que poursuivre - sous un habillage plus adapté, donc plus trompeur - les buts de l'Action catholique. Et pour connaître ces buts, il suffit de regarder.

Les chercheurs concluent leurs études dans le sens qu'il faut: *«Le drame social actuel, qui se joue bien en effet sur la lutte des classes et autour d'elle, n'est-il pas pour nous le signe et le fruit du péché? Si cela est bien vrai, n'est-ce pas d'abord la fraternité originelle qu'il faut rejoindre? Et après seulement, il devient possible d'examiner ce que l'histoire a fait des situations des uns et des autres. Après seulement, et cela change tout» (8).*

Nous sommes bien d'accord que cela change tout... et c'est pour cela que nous ne marchons pas, que nous dénonçons ce galimatias mystique comme étranger au mouvement ouvrier et n'ayant absolument rien de commun avec les intérêts de classe des exploités.

L'Action catholique est *«une deuxième tige (jaillissant) du tronc (de la Mission ouvrière): celle des laïcs chrétiens» (9)* venant donner la main aux prêtres et aux religieux. *«Eux aussi sont les témoins du Christ; d'Eglise ils le sont aussi, délégués par la hiérarchie à la croissance du corps du Christ; ils le sont encore par leur témoignage public et collectif au sein des communautés humaines et des milieux de vie.*

Cela c'est l'incommensurable apport de la J.O.C. avec le chanoine Cardijn : cette année 1927, où quatre jeunes ouvriers belges se réunissaient voulant être ensemble les apôtres des jeunes ouvriers, est l'une des grandes dates de l'Eglise: dans cent ans, dans mille ans où tant d'autres événements contemporains seront oubliés, 1927 naissance de la J.O.C. restera mentionné par les historiens» (9).

Les statuts de la Mission ouvrière Saints-Pierre et Paul, fondée à Marseille en 1941 sont à la disposition de qui veut les lire:

«Le but de la Mission ouvrière Saints Pierre et Paul est l'évangélisation du monde ouvrier. Planter l'Eglise dans le monde ouvrier par le ministère de la parole comprend pour nous deux tâches essentielles:

1- Annoncer Dieu, son existence, sa nature, son amour pour nous dans le Christ Jésus, la Bonne Nouvelle de cette venue du Christ, en donnant le désir et le goût de Dieu et de la vie de Dieu en nous.

2- Mais aussi, inséparablement, faire de ceux que la parole atteints une Eglise, une communauté unie par le lien de la grâce et de la fraternité humaine qui en résulte» (10).

En évitant surtout de perdre le sens du concret (Aide-toi, le Ciel t'aidera)...: *«La Mission aura le souci de transmettre en permanence à ses membres des informations contrôlées et impartiales sur les problèmes ouvriers... Le Bureau d'études aidera ainsi à avoir la sollicitude de toutes les Eglises, et à vivre fidèlement selon la pensée et la vie de l'Eglise dans le monde et dans les différents milieux sociaux» (11).*

(6) Maurice Bellet, *«Naissance de Dieu»*, Desclée de Brouwer, éd., Paris 1975, p. 572.

(7) Cardinal Liénart in Mgr Guerry, *«L'Eglise catholique en France sous l'occupation»*, Flammarion éd., Paris 1947, p. 184 et 185.

(8) Michèle Aumont, *«Femmes en usine»*, S.P.E.S. éd., Paris 1955, p. 155 et 156.

(9) R.P. Dom. Jacques Loew, *«Journal d'une mission ouvrière 1941-1959»*. Ed. du Cerf. Paris 1959, p. 429.

(10) Ibid., p. 434. (11) Ibid., p. 444.

Ben voyons!

On comprend que cela pose des problèmes quand, partant de là, on essaye de s'installer dans le parti socialiste, même «*rénové*». Dans un article du Nouvel Observateur de septembre 1976, Lucien Rioux faisait observer qu'ils se sentaient mal à l'aise dans une structure dont le cadre reste encore athée. Ils se sentent plus chez eux à la C.F.D.T. où, selon la même source, tous les confédéraux sont partiquants.

«Le terreau familial qui a donné Edmond Maire a donné une fille de Jésus vivant sous la tente dans le Sahel, un bénédictin et deux célibataires voués au service social... Tout enfant, le futur partisan de la déconfessionnalisation de la C.F.D.T. voulait être prêtre» (12).

Bon sang ne saurait mentir.

C'est leur droit, à tous ces braves gens, et nous ne le contestons pas. De même que Séguy et Krasusky ont le droit d'être en même temps membres du bureau confédéral de la C.G.T. et membres du bureau politique du P.C.F. Nous affirmons seulement que chacun de ces faits a une signification politique précise.

Au fait, où donc est-il écrit: *Ils ont des yeux et ils ne voient pas?*

Marc PREVOTEL.

COMMUNIQUÉ DE L'UNION DÉPARTEMENTALE C.C.T. - F.O. DE LA HAUTE-VIENNE...

La Commission exécutive de l'Union Départementale des Syndicats C.G.T.-Force Ouvrière de la Haute-Vienne, qui s'est réunie le 9 mai, à Limoges, demande à tous ses syndicats d'engager immédiatement des négociations tant sur les questions de salaires que sur les problèmes de la réduction de la durée du travail.

Avec la «garantie annuelle de salaire» et la «répartition annuelle du temps de travail», le patronat semble avoir trouvé une «nouvelle tarte à la crème».

Les discussions qui doivent s'ouvrir prochainement sur ces deux points ne sauraient fournir le prétexte au C.N.P.F. de faire un pas en arrière par rapport aux avantages acquis.

Dans le domaine des salaires la fixation d'un minimum professionnel ne peut se concevoir qu'en terme de garantie mensuelle. Les salariés ne disposent pas de revenus tels qu'ils leur soit possible d'établir leur budget sur une année. De surcroît pour faire face aux difficultés économiques ils doivent pouvoir compter sur un salaire mensuel garanti, connu et fixé conventionnellement.

Cette position sera défendue sans concession par les syndicats F.O. s'agissant de «l'aménagement annuel de la durée du Travail» l'U.D. Force Ouvrière de la Haute-Vienne considère que le débat doit se faire dans la clarté. Les syndicats C.G.T.-Force Ouvrière de la Haute-Vienne se refusent à souscrire à une «opération-gadget» dangereuse et illusoire, qui, sous prétexte de réduction de la durée du travail vise en fait «à tourner» la loi du 21 juin 1936 sur les 40 heures hebdomadaires de travail. Ainsi se trouve posée, avec accuité la question de la rémunération des heures supplémentaires. Les bases d'une négociation sérieuse reposent donc sur une réduction annuelle par l'attribution d'une 5ème SEMAINE DE CONGÉS PAYÉS et par une RÉDUCTION PROGRESSIVE DE LA DURÉE HEBDOMADAIRE vers un objectif de 35 HEURES PAR SEMAINE.

Limoges, le 9 mai 1978.

D'UNE EXEMPLAIRE CONSTANCE...

Mon premier militait à la C.F.D.T.

Mon second, chef de cabinet de Chaban-Delmas, déclarait alors qu'il était chargé du développement de la «formation permanente»: *«Les rapports de commandement jouent un rôle suffisamment important pour nécessiter une thérapeutique particulière. Le but est de personnaliser les relations à la base... Aussi la solution doit-elle être recherchée dans une absorption de la fonction de maîtrise par le groupe de travail et dans la transformation du contremaître en un agent responsable de la cellule de production. Cette évolution débouche sur l'auto-organisation, qui est l'aspect technique de l'autogestion».*

Précisant sur ce dernier point: *«Autant je ne crois guère que l'assemblée des ouvriers et des employés puisse délibérer valablement sur les grandes orientations de l'entreprise - ce serait une mystification teintée de démagogie - autant je crois que l'auto-organisation déjà évoquée pourrait constituer un mode efficace de participation, il ne faut demander à l'homme ni*

(12) Evelyne Fallot, L'Express n° 1399, 1 au 7 mai 1978, p. 72.

trop, ni trop peu» («*Changer le travail pour changer la vie*», Réalités, mars 1973).

Mon troisième, membre éminent du P.S., vient de participer aux assises du Patronat chrétien, les 19 et 20 mai, sur le thème «*Pour une vision chrétienne de l'économie*», où il affirmait: «*Une des conditions de réussite de la politique de Raymond Barre est une réforme de l'Etat: sans règle du jeu claire, pour distinguer ce qui incombe à l'Etat, aux collectivités et aux Français, il n'y a pas de réforme... La France n'a pas un système cohérent de relations professionnelles...Il faut une sur-conscience collective, il faut redonner une signification à la société en la réorganisant. L'aspiration à l'autonomie est une chance pour créer une économie de responsabilité, saisissons-là*».

Mon tout est un seul et même personnage, qui s'appelle Jacques Delors. C'est le contraire d'un homme versatile: que le vent souffle à gauche ou à droite, dans la majorité ou dans l'opposition, J. Delors développe imperturbablement les thèmes corporatistes de l'Eglise, du dialogue à l'autogestion en passant par la participation, et il recherche maintenant avec les patrons chrétiens «*un système cohérent de relations professionnelles, ...une des conditions de réussite de la politique de R. Barre*».

J. Delors est aujourd'hui un homme heureux, il siège dans les organismes dirigeants du P.S., son ancien patron préside au perchoir de l'Assemblée Nationale, il y a un ministre du Travail et de la Participation, et Mgr Vial annonce aux assises du patronat chrétien: «*C'est le temps des initiatives hardies, des audaces calculées*».

Qu'ils calculent donc, les bons apôtres... cela pourrait bien finir par un «*dies irae*» (*).

DE NANTES À MONTAIGU

Les temps sont difficiles. Les municipalités ont du mal à boucler leur budget, y compris les municipalités de gauche, comme celle de Nantes qui vient de reconduire les crédits aux écoles privées sous contrat simple ou sous contrat d'association, en vertu des lois cléricales que le gouvernement de droite a maintenues et que le gouvernement de la gauche n'aurait pas abrogées. Il faut donc faire preuve d'invention et chercher des secteurs susceptibles de se prêter à des économies.

C'est ainsi que les administrés de Nantes étaient invités à la Mairie le 26 avril pour une réunion-concertation sur le thème suivant: *Pour remplacer en particulier des projets de pénétrantes autoroutières inacceptables, aussi bien par leur coût que par leurs nuisances, il importe de tirer parti au mieux des voiries existantes en redonnant aux déplacements en transports collectifs, en 2 roues, à pied, une plus juste place.*

Le plan général de circulation est destiné ainsi à donner aux différents modes de transports («le pied», par exemple) cette plus juste place, avec le souci essentiel d'améliorer les conditions de déplacement de tous. Il semblerait d'ailleurs que cette glorification du pied fasse son chemin.

Le régional «*Ouest-France*» du 5 mai nous apprend en effet: *Une réunion rassemblant des responsables de municipalités et d'offices du tourisme des communes du nord de la Vendée et des communes voisines du sud de la Loire-Atlantique, s'est tenue mercredi, à Montaigu.*

But de la réunion: se rejoindre d'un département à l'autre par des sentiers pédestres. Déjà bon nombre de ces sentiers ont été aménagés de chaque côté de la frontière. Certains même n'ont pas attendu cette assemblée pour communiquer. Les communes intéressées se proposent de faire un recensement précis des sentiers et ensuite d'établir des cartes détaillées, au 25.000...

On imagine aisément les groupes de touristes, dans quelques décennies, cherchant parmi les herbes des plaques de bitume, curieux vestiges d'une ancienne société de consommation qui, telle la dynastie mérovingienne décadente, n'aura pu subvenir à l'entretien des routes.

Mais ne nous laissons pas gagner par la nostalgie. Cherchons plutôt dans nos vieilles chansons des motifs de consolation: de Nantes à Montaigu, par les chemins pédestres, ne faisait-on pas de charmantes rencontres...

L'ANARCHO-SYNDICALISTE

Organe de l'Union des Anarcho-Syndicalistes

Nouvelle Série - Mensuel

Prix: le numéro, 3,00 F; Abonnement 10 numéros : 25,00 F; Abonnement de soutien : 60,00 F

C. C. P. ROUYER Claude N° 3 894 46 V NANTES

CORRESPONDANCE : Serge MAHE, 12, rue du Danube 44300 St-HERBLAIN - Tél.: 40-22-78

Le Gérant : A. HEBERT

Imprimerie AUNEAU - NANTES

(*) Jours de colère (Note A.M.).